



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 juin 2005

Original: français

---

### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis conformément à la demande du Conseil de sécurité contenue dans la déclaration de son Président du 26 septembre 2001 (S/PRST/2001/25) par laquelle le Conseil m'a prié de continuer à le tenir régulièrement informé de la situation en République centrafricaine et des activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Ce rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2005.

#### **II. Situation politique**

2. La situation politique a été marquée essentiellement par le processus électoral qui a pris fin avec la tenue des élections présidentielle et législatives dont les premier et second tours ont eu respectivement lieu le 13 mars et le 8 mai 2005. La Commission électorale mixte indépendante a bénéficié d'un appui multiforme des partenaires extérieurs, et notamment de l'Allemagne, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, l'Union européenne, la Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale (CEMAC), la Force multinationale de la CEMAC, ainsi que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). La Commission électorale mixte indépendante a également bénéficié, au plan interne, du soutien du Haut Conseil de la communication et du Groupe des sages, mis en place après les pourparlers intercentrafricains de Libreville en janvier 2005, pour suivre et garantir le respect du Code de bonne conduite régissant la vie politique en République centrafricaine. Le système des Nations Unies a également appuyé de manière significative le processus électoral, le BONUCA par son rôle constant de facilitation, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par une assistance technique significative.

3. Les scrutins se sont déroulés dans le calme, malgré quelques dysfonctionnements d'ordre organisationnel et des cas de tentatives ou de fraudes électorales avérées. Des 11 candidats en lice pour le premier tour de l'élection



présidentielle, ont été retenus pour se présenter au deuxième tour, le général François Bozizé et l'ancien Premier Ministre Martin Ziguélé. Par ailleurs, sur 909 candidats admis aux élections législatives, dont 135 femmes, 18 ont été élus au premier tour et 325 étaient retenus pour le second tour.

4. Le 24 mai 2005, en dépit d'allégations de fraudes massives avancées par l'Union des forces vives de la nation, composée du Mouvement de libération du peuple centrafricain, l'Alliance pour la démocratie et le progrès, le Front patriotique populaire, Londô, et les partisans de Jean-Jacques Demafouth, la Commission électorale mixte indépendante, estimant que ces accusations n'étaient pas de nature à compromettre la crédibilité des opérations électorales, a proclamé les résultats définitifs des élections, déclarant ainsi élus en plus des 86 députés, le Président de la République, le général François Bozizé, avec 64,60 % des voix, contre 35,40 % pour M. Martin Ziguélé. Après avoir examiné les requêtes en annulation dont elle a été saisie, la Cour constitutionnelle de transition a confirmé les résultats de l'élection présidentielle et a procédé à l'investiture du général Bozizé comme Président de la République, chef de l'État, le 11 juin 2005.

5. L'observation des élections a été assurée par un contingent de 297 observateurs, dont 269 nationaux et 28 internationaux, sous la coordination technique de l'OIF. Dans leur rapport conjoint, les observateurs ont indiqué que les insuffisances relevées ne sont pas de nature à entacher d'irrégularités les scrutins présidentiel et législatif. Ils ont considéré dès lors les opérations électorales comme libres, fiables, équitables et transparentes.

6. Le vendredi 3 juin 2005, la nouvelle Assemblée nationale, composée de 105 députés, dont 12 femmes, s'est réunie pour mettre en place son bureau, ses commissions permanentes et adopter son règlement intérieur. Composé de 11 membres, dont trois femmes, le Bureau est présidé par le dernier Premier Ministre de la transition, M. Célestin Leroy Gaoumbalet, assisté de trois vice-présidents, dont une femme. La nouvelle Assemblée nationale est largement acquise à la Convergence « Kwa Na Kwa » favorable au chef de l'État et renforcée par le ralliement du Parti de l'unité nationale, du Forum démocratique pour la modernité, et d'une partie de la Jeunesse du rassemblement démocratique centrafricain de l'ancien Président André Kolingba. Ils totalisent ensemble 77 sièges sur les 105 que compte la nouvelle Assemblée. Le 11 juin, le chef de l'État a nommé au poste de Premier Ministre, M. Elie Doté, agroéconomiste de formation et chef de la Division agriculture et développement à la Banque africaine de développement.

### **III. Situation aux plans militaire et sécuritaire**

7. Au cours de la période sous revue, la situation sécuritaire a été préoccupante, notamment à Bangui et dans les régions septentrionales du pays. Certaines parties du territoire ont fait l'objet d'une recrudescence des attaques de groupes armés. Ces attaques s'inscrivent dans le *modus operandi* des coupeurs de route. Elles relèvent pour la plupart du banditisme économique et visent en priorité les populations rurales d'éleveurs, du fait de leur cheptel, et les transporteurs commerciaux ou les collecteurs de diamants. Ils tendent des embuscades et n'hésitent pas, lors des attaques de villages, de hameaux isolés ou de convois routiers, à enlever les enfants d'éleveurs ou de notables contre de fortes rançons. Ces attaques génèrent des déplacements de population vers les grandes agglomérations centrafricaines, à

l'instar de Bouar (environ 800 déplacés), mais également vers les pays voisins les plus proches tels que le Cameroun et le Tchad. Ces deux pays ont accueilli chacun plus de 5 000 réfugiés récemment.

8. Les autorités centrafricaines sont très préoccupées par les risques de récupération de ces groupes armés à des fins de déstabilisation politique du nouveau régime et de ses forces de défense et de sécurité centrafricaines, dont les effectifs et les moyens semblent insuffisants pour faire face à un tel risque. Cette situation se répercute au niveau des pays voisins, et vice versa, et crée une insécurité transfrontalière qui s'amplifie et se traduit notamment par des déplacements importants de population, l'implantation de bandes armées à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine et enfin, la circulation et la prolifération d'armes entre la République démocratique du Congo et la République centrafricaine.

9. En dépit de ces menaces, la restructuration des forces armées s'est poursuivie. La France a apporté un appui à la formation de trois bataillons. L'équipe militaire du BONUCA a été sollicitée pour aider le centre de formation créé à cet effet, pour élaborer et dispenser des modules de formation des officiers dans les domaines des opérations de maintien de la paix et du droit international humanitaire. L'équipe militaire collabore avec le PNUD à la mise en œuvre du projet de réinsertion des ex-combattants et d'appui aux communautés, au côté de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion.

10. L'équipe militaire a également pris part aux réunions du Comité national interministériel chargé de faire l'état des lieux de l'insécurité dans l'arrière pays. Elle a effectué de nombreuses activités et missions sécuritaires dans le cadre du suivi du processus électoral, participé aux travaux du Comité national sur la bonne gouvernance, contribué à la rédaction du Code de justice militaire et suivi les travaux de la session ordinaire du Tribunal militaire permanent.

11. La section de police civile du Bureau a continué à suivre la situation sécuritaire dans la capitale et à l'intérieur du pays. Elle a organisé deux stages de formation, ainsi que deux séminaires, au profit de la police et de la gendarmerie nationales. Ces stages et séminaires ont porté sur le rôle et les responsabilités des forces de sécurité pendant les opérations électorales, ainsi que sur le maintien de l'ordre. Au total, 110 agents de police et 286 gendarmes ont pris part à ces formations.

12. En matière de coopération régionale, le Bureau prend activement part aux différentes étapes du processus de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs. Il appuie, dans ce cadre, la République centrafricaine qui, par sa situation géopolitique et géostratégique a été admise en octobre 2004 comme membre à part entière de la Conférence. Les activités en cours devront aboutir, à la fin de cette année, à l'adoption définitive, par les États membres de la Conférence, d'une série de programmes d'action et de protocoles, ainsi que d'un pacte de stabilité, de sécurité et de développement dans la région des Grands Lacs.

#### IV. Situation aux plans économique et social

13. L'année 2005 peut être considérée comme un tournant dans l'évolution des activités économiques de la République centrafricaine qui a malheureusement connu, au cours des 10 dernières années, une destruction progressive et importante de l'appareil de production, à telle enseigne que le revenu moyen des Centrafricains a baissé de 32 % en une vingtaine d'années. Il est envisagé, dès cette année, une reprise de la croissance dans la plupart des secteurs économiques en raison principalement des espoirs fondés, d'une part, sur le retour récent à l'ordre constitutionnel et, d'autre part, de la reprise espérée de la coopération entre le pays et ses principaux bailleurs de fonds.

14. Dans le même temps, l'activité économique dans son ensemble demeure fragile. Malgré l'amélioration progressive de la sécurité, le regain de la production agricole, le redémarrage des activités dans les transports, la relance de la production minière et forestière, les opérateurs économiques ont observé un attentisme pendant le processus électoral. La relance de l'activité économique, escomptée vers le dernier trimestre de l'année 2005, ne se fera pas de manière automatique et rapide. Le Gouvernement devrait pour cela accélérer la mise en œuvre d'un ensemble de réformes préconisées par les Institutions de Bretton Woods au cours de l'année 2004 et qui seront nécessaires pour atteindre les prévisions de croissance économique de 2,6 % cette année.

15. Les finances publiques de la République centrafricaine continuent de traverser une crise profonde, souffrant du manque de bonne gouvernance, de l'étranglement de la base taxable, et de la faiblesse des recettes. À la fin du mois de mai 2005, seuls 25 milliards de francs CFA de recettes budgétaires ont pu être mobilisés contre une prévision totale de 61 milliards pour toute l'année, soit un taux de réalisation de 41 %. Pour faire face aux dépenses incompressibles, le Gouvernement a continué à recourir au secteur bancaire, fragilisant ainsi la situation des banques commerciales.

16. Au cours de la même période, les dépenses publiques se sont estimées à 24 milliards de francs CFA, dont 9,9 milliards ont servi au paiement de trois mois de salaires au titre de l'année 2004. Le cumul des arriérés extérieurs s'élève, fin mai 2005, à 184 milliards de francs CFA, soit 25 % du PIB, tandis que le niveau de la dette intérieure, plus élevée, est estimé à 200 milliards de francs CFA, dont environ 70 milliards d'arriérés de salaires. Cette situation n'a pas permis à l'État de payer régulièrement les salaires à ses fonctionnaires. La situation de la trésorerie s'est aggravée du fait du niveau élevé des compensations et par des pratiques non orthodoxes de prélèvements à la source.

17. Le pays dépend davantage aujourd'hui des appuis budgétaires octroyés par ses partenaires bilatéraux et multilatéraux (France, Union européenne, Chine, CEMAC) pour faire face à ses besoins primaires passant de 20 milliards de francs CFA en 2003 à 46 milliards de francs CFA en 2004. En définitive, eu égard à la tendance actuelle du niveau des recettes, il est clair que la République centrafricaine ne pourra pas faire face à ses diverses obligations régaliennes pour l'année 2005 sans l'apport d'un appui budgétaire complémentaire et immédiat, sous peine de compromettre davantage la situation sur le front social et de remettre en cause les acquis du processus électoral.

18. Au cours du premier semestre 2005, la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays à faible revenu en difficulté (LICUS) de la Banque mondiale a connu une

avancée notable, après des retards constatés au début de l'Initiative. Les activités menées dans ce cadre concernent la prestation des services sociaux ayant un impact immédiat sur les populations, l'assainissement des finances publiques, la promotion de la bonne gouvernance et le suivi des recommandations du séminaire de haut niveau de la Banque mondiale en matière de leadership. Toutefois, l'absence de capacités techniques appropriées au sein de l'administration continue d'être un problème majeur pour la bonne exécution et la mise en œuvre intégrale de l'Initiative.

## V. Situation humanitaire

19. La situation humanitaire continue de se détériorer, transformant ainsi une situation d'extrême pauvreté en une situation d'urgence humanitaire, en particulier dans les quatre préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Nana-Grébizi et la Kémo, les plus touchées par les récentes crises, situées au nord du pays, aux frontières avec le Tchad et le Cameroun. Dans ces zones, la reprise des activités normales est en plus freinée par l'insécurité qui empêche non seulement la population de vaquer normalement à ses occupations, mais rend difficile l'accès des acteurs humanitaires aux populations vulnérables.

20. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la République centrafricaine couvre la période 2004-2006 et se focalise essentiellement sur la gouvernance démocratique, la reconstruction et le relèvement postconflit, ainsi que le VIH/sida. Il demeure le cadre général de politique d'appui des Nations Unies pour les activités opérationnelles de développement en République centrafricaine, dont la procédure d'appel global et le plan de contingence constituent les principaux instruments de réponse dans le domaine humanitaire.

21. En étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales internationales et grâce au financement additionnel reçu de la Suède, la Norvège et les fonds d'appui de la Banque mondiale en faveur des pays à faible revenu en difficulté, l'équipe-pays poursuit ses activités visant à améliorer de toute urgence l'accès aux services sociaux et à renforcer la protection sociale des segments les plus vulnérables de la population. D'autres initiatives ont été également lancées en vue d'améliorer l'accès aux services de santé, de renforcer la scolarisation et revitaliser la production agricole dans les cinq préfectures les plus affectées dans la partie nord du pays, et particulièrement dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Nana Grébizi et la Kémo, et qui constituent plus de 25 % de la population.

22. Par ailleurs, le système des Nations Unies a intensifié ses activités en matière de lutte contre la pandémie du VIH/sida et les maladies associées, avec un important appui financier du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La capacité des agences du système à intervenir dans ces domaines, ainsi que dans d'autres secteurs sociaux d'importance capitale, a continué toutefois d'être freinée par l'insécurité persistante des zones concernées, et notamment dans les régions frontalières et les préfectures de l'ouest, du nord et de l'est du pays, ainsi que par une baisse significative du niveau de financement, dans la mesure où la procédure d'appel global, qui requiert un montant de 23 millions de dollars des États-Unis d'Amérique pour faire face à la situation de 1,1 million de Centrafricains, n'a été financée jusqu'ici qu'à concurrence de 6 %.

23. En matière de santé maternelle et infantile, trois tours de campagne de vaccination contre la polio ont été menés par l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans l'ensemble du pays. Deux autres tours sont programmés à partir du troisième trimestre. D'un point de vue général, les capacités institutionnelles du pays ont été renforcées dans les domaines de la protection, des soins et du soutien aux orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/sida grâce, entre autres, au renforcement opérationnel des structures étatiques et des organisations non gouvernementales intervenant dans le secteur. L'UNICEF a procédé à l'évaluation d'un projet pilote de développement intégral du jeune enfant. L'extension du projet est envisagée à une plus grande échelle ainsi que sa transformation en un projet conjoint du système des Nations Unies en République centrafricaine, avec la participation de l'Union européenne.

24. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a, elle aussi, poursuivi son assistance aux paysans, avec la distribution de semences de boutures tout particulièrement dans les zones les plus affectées par les derniers événements politicomilitaires, et notamment dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Nana Grébizi et la Kémo. Cette assistance a été renforcée par le financement de la Suède pour la distribution de semences et de petits outillages agricoles, dans le but de faciliter la relance des activités de production agricole. Face à l'ampleur du déficit vivrier, notamment le manioc, résultant des effets combinés des conflits armés et d'insuffisances pluviométriques, environ 60 % de la population et plus de 70 % des enfants souffrent de la faim. L'assistance de la communauté internationale au secteur agricole est indispensable pour éviter une crise humanitaire durable.

## **VI. Situation des droits de l'homme**

25. De sérieuses violations des droits de l'homme ont été enregistrées au cours du premier semestre de l'année 2005, tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays, par des atteintes au droit à la vie, à la liberté d'aller et venir et à la sécurité physique des personnes; des cas de tortures et de traitements cruels, inhumains et dégradants, des cas de viols, d'enlèvements et de disparitions forcées suivies de demande de rançon et quelques cas d'exécutions sommaires ont été également signalés. De même, pendant la campagne électorale, des tracasseries, menaces et intimidations et des cas d'abus d'autorité, attribués aux forces de l'ordre, ont été également notés.

26. La section des droits de l'homme du Bureau, appuyée et relayée à l'intérieur du pays par ses antennes régionales de Bouar et de Bossangoa, a mis en exergue le « concept genre ». C'est ainsi qu'elle a pris une part active, aux côtés des autorités nationales compétentes, à l'organisation d'ateliers et d'activités visant au renforcement des capacités des femmes candidates aux élections législatives et à la mobilisation de l'électorat féminin en leur faveur. Un plan national est à l'étude en liaison avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en vue d'aider les autorités à élaborer une politique nationale de promotion, de défense et de protection des droits de l'homme.

27. De son côté, l'Unité information du Bureau a apporté un appui constant à la Commission électorale dans sa mission de sensibilisation, de formation et d'éducation des électeurs. Elle a contribué à la réalisation d'une série d'émissions publiques et d'outils didactiques sur l'utilisation du bulletin unique, la mobilisation

des électeurs, l'appel au calme lors des scrutins, le respect du verdict des urnes et des divers engagements pris. Elle a apporté un appui appréciable au Haut Conseil de la communication ainsi qu'aux professionnels des médias centrafricains, tant publics que privés, dans leurs efforts et contributions au processus électoral.

## VII. Observations générales

28. La communauté internationale s'est félicitée du bon déroulement, dans l'ensemble, des élections du 13 mars et du 8 mai 2005. Elle a loué la mobilisation et la détermination de l'électorat centrafricain lors de ces scrutins. Je saisis cette occasion pour adresser mes sincères félicitations à tous les partenaires internationaux, notamment la France, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la Chine, l'Italie, le BONUCA, le PNUD, l'OIF et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, qui ont apporté un appui financier et/ou technique à la Commission électorale mixte indépendante, pour l'organisation des opérations électorales. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à la Force multinationale de la CEMAC pour son rôle déterminant de sécurisation du processus électoral, en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines. Il importe toutefois que les nouvelles autorités, la Commission électorale et l'ensemble des partenaires tirent les leçons qui s'imposent, en vue d'une meilleure organisation des élections locales au cours des années à venir.

29. Avec la fin du régime d'exception, l'achèvement du processus électoral et la mise en place des nouvelles institutions, la République centrafricaine dispose des outils requis pour s'engager résolument dans la voie de la paix, de la reconstruction et du développement durable. J'encourage les nouvelles autorités à tout mettre en œuvre pour veiller au respect des droits de l'homme. Il est important, pour le rétablissement de la confiance et la réconciliation entre les Centrafricains, que les auteurs de ces violations soient traduits devant les tribunaux.

30. Mais après tant d'années de souffrances, d'instabilité et de destruction de tous ordres, les nouvelles autorités ne pourront faire valablement face à la précaire situation socioéconomique du pays qu'avec le soutien significatif des partenaires, étant entendu qu'elles devront essentiellement consacrer leurs énergies au cours de leur mandat de cinq ans à des activités de reconstruction, dans tous les domaines de la vie nationale. L'appui de la communauté internationale à l'action des autorités centrafricaines est indispensable pour la consolidation des acquis démocratiques de ces dernières semaines. J'en appelle à la bonne volonté et à la générosité des partenaires de la République centrafricaine pour qu'ils apportent un appui financier conséquent et immédiat à l'œuvre de reconstruction économique qui s'amorce. Cette assistance est d'autant plus nécessaire que la République centrafricaine demeure une des parties les plus sensibles d'une sous-région où la paix reste fragile et volatile.

31. Le soutien ciblé des partenaires pourrait notamment se concentrer sur le renforcement des moyens de prévention et de gestion des situations sécuritaires à risque en République centrafricaine et dans la sous-région notamment, par la prolongation du mandat de la Force multinationale de la CEMAC, l'appui renforcé à la restructuration des Forces armées centrafricaines et la mise en œuvre effective du Programme multinational de démobilisation et de réinsertion et le Projet de réinsertion des ex-combattants et d'appui aux communautés. De même faut-il encourager les contacts initiés au plus haut niveau politique en République

centrafricaine, au Cameroun et au Tchad, sur les moyens de répondre à la menace sécuritaire directe que font peser les bandes armées et autres coupeurs de route sur la République centrafricaine et certains pays de la sous-région.

32. Les Nations Unies apporteront un soutien technique et financier aux autorités de la transition pour la formulation d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Il appartiendra au nouveau gouvernement de l'examiner et de l'adopter comme cadre de politique nationale pour la phase post-transition du processus de relèvement socioéconomique de la République centrafricaine ainsi que comme base du dialogue avec les partenaires extérieurs au développement. S'inscrivant dans l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement, cette stratégie constituera également le cadre général de programmation des activités intégrées du système dans le pays, tenant compte de l'évolution des priorités de développement du pays et de ses efforts en vue de la mobilisation des ressources nécessaires.

33. Je voudrais rendre un hommage appuyé à mon représentant, le général Lamine Cissé, au personnel du BONUCA et de l'ensemble du système des Nations Unies pour le dévouement dont ils ont fait montre dans l'exercice de leurs fonctions pendant cette période particulièrement importante et difficile.

---